Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260706-2026_047-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-047

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
1er juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PRÉVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 14
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. BESNARD Maxime, BOHUON Nicolas, BRIAND Thierry, CALOT Patrice, DAVID Isabelle, FONTAINE Véronique, LANGLOIS Claudio, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PRÉVERT Rose-Line, ROPERT Céline, VETIER Fabrice, VIGNON Émilie ;
Absents excusés : Mme BARIOU Nathalie (pouvoir à MOUICHE Marylène) ;
Absents :
Secrétaire de séance : Mme VIGNON Emilie ;

Objet : Désignation des représentants aux commissions de Redon Agglomération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122—22 et L. 5211-1 ;
Vu l'arrêté inter-préfectoral n°35-2019-12-27-009 date du 27 décembre 2019, portant modification des statuts de la communauté d'agglomération REDON Agglomération, conformément à l'article L. 5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
CONSIDERANT qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Communautaire soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres » ;
CONSIDERANT que ces commissions thématiques intercommunales participent à l'amélioration du fonctionnement du Conseil communautaire dans le cadre de la préparation des délibérations ;
CONSIDERANT la nécessité d'ouverture des commissions thématiques intercommunales à des conseillers municipaux non-conseillers communautaires, titulaires ou suppléants, dans le cadre ci-dessus défini et conformément au tableau de répartition annexé ;

Le conseil communautaire s'est prononcé en séance du 15 juin 2026 pour la création des commissions thématiques intercommunales. Pour la mandature 2026-2032, Redon Agglomération se propose d'organiser sa gouvernance autour de 5 pôles de compétences :

- Aménagement durable
  - Commission Aménagement

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260706-2026_047-DE

    - Commission Mobilité
- Économie et développement
    - Commission Économie
    - Commission Tourisme
- Environnement
    - Commission Cycle de l'eau
    - Commission Transition écologique
    - Commission Déchets
- Services à la population et cohésion sociale
    - Commission Culture
    - Commission Activités de plein Air, infrastructures nautiques
    - Commission Parcours de l'enfant
    - Commission Santé-Autonomie
- Ressources
    - Commission Ressources

Aussi, les commissions thématiques intercommunales seront organisées dans ce cadre et rattachées à un pôle de compétences. Chaque pôle de compétences disposera d'un vice-président référent, membre du bureau exécutif et chaque commission élira une ou un vice-président.

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, telle que Lieuron, il est proposé d'associer à chacune de ces commissions thématiques deux élus (1 titulaire et 1 suppléant).

Redon Agglomération rappelle que ces commissions thématiques intercommunales sont des commissions d'étude. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Communautaire étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de Redon Agglomération.

Un tableau récapitulatif est joint en annexe à la délibération, détaillant la liste des commissions et les élus municipaux de Lieuron présents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les affectations aux commissions suivantes :

- Commission Aménagement
    - Titulaire : Mme PREVERT Rose-Line,
    - Suppléant : M. LANGLOIS Claudio,
- Commission Mobilité
    - Titulaire : M. CALOT Patrice,
- Commission Économie
    - Titulaire : M. LANGLOIS Claudio,
    - Suppléant : M. CALOT Patrice,
- Commission Cycle de l'eau
    - Titulaire : M. BRIAND Thierry,
    - Suppléant : M. BOHUON Nicolas,
- Commission Transition écologique
    - Titulaire : M. CALOT Patrice,
- Commission Santé-Autonomie

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260706-2026_047-DE

- Titulaire : Mme MONVOISIN Michèle
- Suppléante : M. MOISON Daniel

- Commission Ressources
  - Titulaire : M. CALOT Patrice

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT